

Publié le 2 septembre 2009

Trophées des Epl : La TaM pour les services rendus au public

Pour la deuxième année consécutive, des Entreprises publiques locales ont concouru pour les Trophées des Epl dans trois catégories distinctes : Habitat et développement urbain, Développement économique ou touristique et Services au public. Et quatre Sem ont été primées en raison d'un ex-aequo dans la catégorie Habitat et développement urbain. La TaM (Transports de l'agglomération de Montpellier) a reçu le Trophée dans la catégorie Services au public.



La mission confiée à la [TaM](#) par l'agglomération montpellieraine semble simple, et même connue : proposer aux habitants un service de vélo « en complémentarité aux transports en commun, afin de favoriser l'usage des modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle ». Mais en 2006, si nombre de grandes villes se lancent dans un tel service, aucune ne l'a vraiment expérimenté. À la demande de Montpellier Agglomération, TaM décide de jouer la carte de l'originalité plutôt que de reprendre des propositions travaillées dans d'autres communes. Cela l'amène par exemple à refuser l'adossé à un afficheur publicitaire, notamment en raison du principe de transparence des budgets cher aux Epl. Cela lui permet également de rechercher l'efficacité propre aux conditions de la capitale du Languedoc-Roussillon.

De fait, dans cette ville du sud au centre historique piétonnier, la TaM avance, avec Vélomag', une gamme de propositions qui va bien au-delà du simple libre-service. Si celui-ci reste la première demande avec 500 vélos disponibles 24 h sur 24 aux 50 stations automatisées, TaM a également imaginé rendre service aux salariés qui arrivent le matin à la gare SNCF pour se rendre sur leur lieu

de travail dont ils ne bougeront que pour revenir en gare. Ce service se fait donc, en lien avec les entreprises, par la mise à disposition de 150 vélos. Il est également possible de recourir à la solution « location longue durée » sur 3 mois ou un an pour un tarif annuel variant entre 25 et 40 €. Autre service localisé : les 150 VTT que l'on peut prendre au terminus du bus des plages pendant l'été.

Les résultats de VéloMagg' sont probants. D'abord auprès des premiers concernés, les Montpelliérains qui, à 90 %, jugent « très positivement » le service (sondage Sofres de janvier 2009) et apprécient sa complémentarité avec le tramway et la politique de stationnement. 800 000 trajets ont ainsi été effectués en 2008 et, fait qui démontre la réussite du système, 26 % des utilisateurs ne pratiquaient pas de vélo auparavant.

Ensuite pour son économie. C'est en effet le système le plus moins cher de locations de vélo avec un coût affiché de 700 € par an et par vélo, et celui qui demande le moins d'entretien et de remplacement (4 fois moins que Paris par exemple). Cela valait bien un Trophée.

Par Marie-Anne RAMAZZINA